ORDONNANCE COLLECTIVE
CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MRC-DE-COATICOOK

ORDONNANCE COLLECTIVE **MÉDECIN RÉPONDANT :** DR LOUISE DUSSAULT	INITIER LE **DÉPISTAGE DE CONTRÔLE** DE LA BACTÉRIE MULTI RÉSISTANTE (SARM) CHEZ UN USAGER CONNU PORTEUR À L'OBSERVATION ET EN COURS D'HOSPITALISATION DANS LE CADRE DE LA PRÉVENTION ET DU CONTRÔLE DES INFECTIONS NOSOCOMIALES	***CODE DE CLASSIFICATION*** #OC-SARM ERV CONTRÔLE GRQCOA032008
RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE : X OUI ☐ NON **TITRE :** PROCÉDURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS NOSOCOMIALES À STAPHYLOCCOCUS AUREUS RÉSISTANT À LA MÉTHICILLINE ET ENTÉROCOQUE RÉSISTANT À LA VANCOMYCINE – BACTÉRIES MULTI RÉSISTANTES (2007)	***DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :***	***DATE DE RÉVISION PRÉVUE*** MAI 2009
PROFESSIONNELS VISÉS PAR L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) : PERSONNEL INFIRMIER À L'UNITÉ DE COURTE DURÉE, AUX SOINS PALLIATIFS, AUX SOINS PROLONGÉS, À L'HÉBERGEMENT 1 ET 2 ET À L'URGENCE (SALLE D'OBSERVATION).		
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : USAGER CONNU PORTEUR (SARM +) À L'URGENCE EN OBSERVATION OU ÉTANT ADMIS À L'UNITÉ DE COURTE DURÉE OU EN SOINS PROLONGÉS OU À L'HÉBERGEMENT.		
ACTIVITÉS RÉSERVÉES : ❑ INITIER DES MESURES DIAGNOSTIQUES ET THÉRAPEUTIQUES, SELON UNE ORDONNANCE; ❑ EFFECTUER LE SUIVI INFIRMIER DES PERSONNES PRÉSENTANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ COMPLEXES.		

INDICATION :

DÉPISTAGE DE CONTRÔLE DE LA BACTÉRIE MULTI RÉSISTANTE (SARM) À L'OBSERVATION ET EN COURS D'HOSPITALISATION POUR TOUT USAGER CONNU PORTEUR (SARM +) EN OBSERVATION À L'URGENCE, ÉTANT ADMIS À L'UNITÉ DE COURTE DURÉE OU EN SOINS PROLONGÉS OU À L'HÉBERGEMENT.

CONDITIONS :

LE PERSONNEL INFIRMIER DOIT :

- ❑ POSSÉDER LES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, LES COMPÉTENCES REQUISES ET LE JUGEMENT CLINIQUE.
- ❑ ÉVALUER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA PERSONNE AVANT D'APPLIQUER UNE ORDONNANCE COLLECTIVE.
- ❑ CONNAÎTRE LES RISQUES INHÉRENTS À L'ACTIVITÉ.
- ❑ POUVOIR SE RÉFÉRER AU MÉDECIN RÉPONDANT.

INTENTION THÉRAPEUTIQUE : S/O

OBJECTIF VISÉ :

IDENTIFIER LE STATUT DE LA CLIENTÈLE PORTEUSE, COLONISÉE OU INFECTÉE, DE LA BACTÉRIE MULTI RÉSISTANTE SARM (SARM + OU SARM -) EN COURS D'OBSERVATION OU D'HOSPITALISATION AFIN DE DÉCIDER DE POURSUIVRE OU CESSER LES PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES MISES EN PLACE POUR ÉVITER LA TRANSMISSION NOSOCOMIALE DE CETTE BACTÉRIE.

CONTRE-INDICATION :

SI USAGER DÉJÀ CONNU PORTEUR DE LA BACTÉRIE MULTI RÉSISTANTE SARM A ÉTÉ IDENTIFIÉ COMME PORTEUR « À VIE » PAR LE MÉDECIN TRAITANT OU PAR LE COMITÉ DE PRÉVENTION DES INFECTIONS.

LIMITES / ORIENTATION VERS LE MÉDECIN : S/O

DIRECTIVE :

EFFECTUER UN DÉPISTAGE DE CONTRÔLE DE LA BACTÉRIE MULTI RÉSISTANTE SARM EN EFFECTUANT DES PRÉLÈVEMENTS AU SITES ANATOMIQUES ÉNUMÉRÉS CI-DESSOUS ET **SUIVANT L'ALGORITHME À L'ANNEXE 1**.

SARM

- NEZ (NARINES ANTÉRIEURES)
- PLAIES
- STOMIES OU POURTOUR DE STOMIES (EX. GASTROSTOMIE, TRACHÉOSTOMIE)
- SECRÉTIONS TRACHÉALES (SEULEMENT SI ÉCLOSION)
- ANUS (SEULEMENT SI ÉCLOSION)

ERV

- SELLES OU ÉCOUVILLONNAGE RECTAL
- PLAIES
- STOMIES

UTILISER UNE REQUÊTE DE MICROBIOLOGIE, INSCRIRE LES TESTS DE DÉPISTAGE REQUIS ET Y INSCRIRE LA SIGNATURE DE L'INFIRMIÈRE DEMANDANT LE DÉPISTAGE AINSI QUE LE NOM DU MÉDECIN TRAITANT OU DU MÉDECIN AYANT ADMIS L'USAGER EN HÉBERGEMENT AFIN QUE LES RÉSULTATS SOIENT CORRECTEMENT ACHEMINÉS.

EX. : *Nicole Denis, a.i.c.* / DR. S. BARTLETT

RÉFÉRENCE AUX MÉTHODES DE SOINS :

- PRÉLÈVEMENT DE SÉCRÉTIONS RECTALES PAR ÉCOUVILLONNAGE, RÉF. CARTABLE :3.4.
- PRÉLÈVEMENT DES SÉCRÉTIONS DU NEZ, RÉF. CARTABLE : 3.9.

COPIES JOINTES

SOURCES :

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, (2006). MESURES DE PRÉVENTION ET DE CONTRÔLE DES INFECTIONS À *STAPHYLOCOCCUS AUREUS* RÉSISTANT À LA MÉTHICILLINE (SARM) AU QUÉBEC, 2E ÉDITION-VERSION INTÉRIMAIRE, MONTRÉAL.

LABORATOIRE NATIONAL DE MICROBIOLOGIE (1999). LIGNES DIRECTRICES RÉVISÉES POUR L'ÉVALUATION DE LA SENSIBILITÉ AUX ANTIMICROBIENS DES ENTÉROCOQUES RÉSISTANTS À LA VANCOMYCINE ET LE SIGNALEMENT DES CAS. PROGRAMME CANADIEN D'ÉVALUATION EXTERNE DE LA QUALITÉ - GROUPE CONSULTATIF SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIBIOTIQUES, WINNIPEG, P.1.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, (2000). MESURES DE CONTRÔLE ET PRÉVENTION DES INFECTIONS À *STAPHYLOCOCCUS AUREUS* RÉSISTANT À LA MÉTHICILLINE (SARM) AU QUÉBEC, LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, QUÉBEC, P.63-79.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE, INSTITUT DE GÉRIATRIE DE SHERBROOKE, CHUS, (2002). PRÉVENTION ET CONTRÔLE DES INFECTIONS À SARM, PRÉVENTION DES INFECTIONS, SHERBROOKE, SECTIONS 1 ET 4.

SANTÉ CANADA, (1999) GUIDE DE PRÉVENTION DES INFECTIONS, PRINCIPES DE BASE ET PRÉCAUTIONS ADDITIONNELLES VISANT À PRÉVENIR LA TRANSMISSION DES INFECTIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ, LABORATOIRE DE LUTTE CONTRE LA MALADIE, OTTAWA, P.58-70.

PROCESSUS D'ÉLABORATION	
RÉDIGÉE PAR : CARINE FORTIN, INFIRMIÈRE CLINICIENNE	
PERSONNES CONSULTÉES :	**COMITÉ DE PRÉVENTION DES INFECTIONS** **CONSEIL EXÉCUTIF DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS**
VALIDÉE PAR : JEANNE DION DIRECTRICE DES SOINS INFIRMIERS	LE 6 MAI 2008 DATE

PROCESSUS D'APPROBATION	
APPROUVÉE PAR : COMITÉ DE GESTION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK PIERRE-ANDRÉ RAINVILLE DIRECTEUR GÉNÉRAL	LE 3 JUIN 2008 DATE
APPROUVÉE PAR : RÉSOLUTION DU CMDP DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK DR BERNARD FRENETTE PRÉSIDENT DU CMDP	LE 13 MAI 2008 DATE
APPROUVÉE PAR : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSS DE LA MRC-DE-COATICOOK # 1037-08 RÉSOLUTION DU CA	LE 16 JUIN 2008 DATE

U:\Ordonnances collectives\SARM dépistage de contrôle des porteurs.doc

ANNEXE 1

Algorithme des prélèvements de contrôle pour bactéries multirésistantes au CSSS de la MRC-de-Coaticook

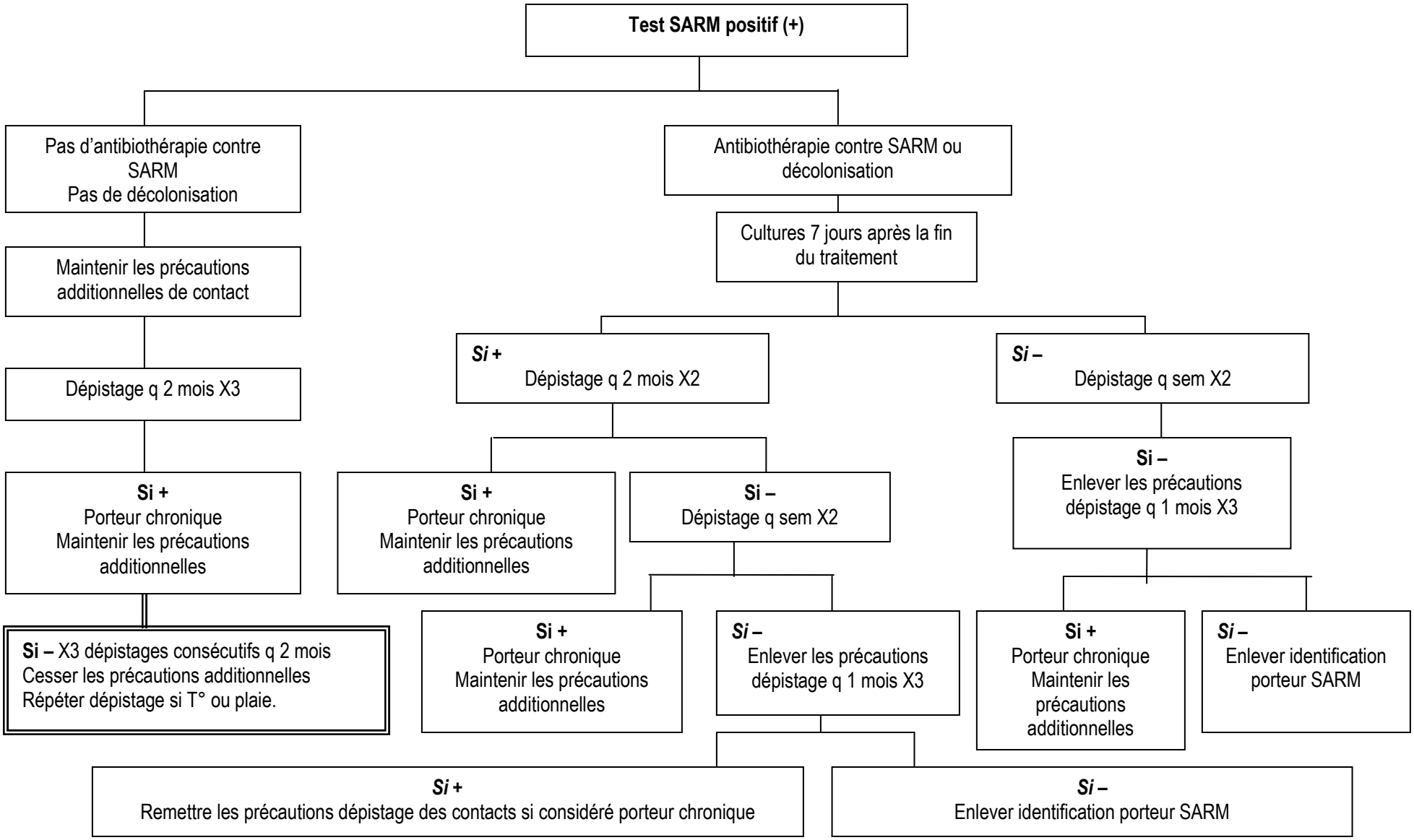

Adapté de : CSSS IUGS